



Web MAG

# Info Santé

La revue des professionnels de santé et du médicament



Rabeh



## Non-respect des horaires : le bras de fer continue!

Interviews

Actualités

Journées en photos



## Notre qualité était reconnue, aujourd'hui elle est certifiée :

- Notre laboratoire est certifié GMP / BPF par l'agence espagnole du médicament.
- Le SMQ (système management qualité) mis en place par notre laboratoire pharmaceutique IBERMA est conforme aux exigences requises par la norme ISO 9001 v 2008.
- Le Label RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) nous a été octroyé par la CGEM au mois de novembre 2009.



**... et nos produits restent au  
meilleur rapport qualité / prix.**

## Mot du comité

Nous avons le plaisir de vous adresser le 10<sup>e</sup> numéro de la revue InfoSanté.

Vos remarques et vos précieuses suggestions nous ont permis de revoir le fond et la forme d'InfoSanté qui deviendra désormais "InfoSanté Web MAG".

Nous avons décidé d'abandonner la version papier pour plus de flexibilité et surtout pour garantir la pérennité d'InfoSanté Web MAG.

Tout en vous souhaitant une bonne lecture, nous vous transmettons nos salutations les plus confraternelles.

## Sommaire

En toute franchise.....	5
Nouveaux médicaments.....	7
Actualités.....	8
Dossier: horaires...	12
Interview de M. Amine Benabderrazik...	16
Complément d'information : calcium...	20
Congrès et journées en photos...	23
Arrêt sur une image...	26
Rabeh: ras le stock...	27
Prochains rendez-vous...	28

### COMITÉ DE RÉDACTION

#### Pharmaciens

M. Abderrahim Derraji  
M. Zitouni Imounachen  
M. Youssef Khayati  
M. Mohamed Meiouet  
Mme. Dalal Chraïbi

#### Médecins

Prof. Abdelkader Belkouchi  
Prof. Mati Nejmi  
Prof. Badre Souoûd Benjelloun  
Dr. Jamal Mounach  
Dr. Moulay Azzedine

## Chiffres du mois

**325millions**

Personnes vivants dans le monde avec une infection chronique par le virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C.

**1,34 million**

Décès provoqués par l'hépatite virale en 2015.

**1,75 million**

Nouveaux cas d'infection à VHC en 2015.

**71 millions**

Nombre total de personnes vivant avec l'hépatite C.

Source : <http://www.who.int>



**Directeur de publication** : Zitouni Imounachen, pharmacien  
[imounachen.z@gmail.com](mailto:imounachen.z@gmail.com)

**Rédacteur en chef** : Abderrahim Derraji, pharmacien  
[derraji@gmail.com](mailto:derraji@gmail.com)

**Infographie et photos** : Abderrahim Derraji

**Illustrations**: Dr. Moulay Azzedine

**Santé Com**

**Adresse** : 36, lotissement Mask Ellile - Mohammedia - Maroc

**Téléphone** : 00 212 5 23 32 36 87 **E-Mail** : [redaction@infosante.ma](mailto:redaction@infosante.ma)

**Dépôt légal** : 2015PE0126 - ISSN : 2489-060X



# Enterogermina®

## NUMERO 1 DES PROBIOTIQUES DANS LE MONDE\*



MA.BAC.16.11.01

Diarrhée bactérienne aigue

Prévention de la diarrhée  
associée aux antibiotiques



(\*) en vente selon données IMS

Pour accéder aux mentions légales et vidéo mécanisme  
d'action veuillez scanner le QR code

SANOFI 

# EN TOUTE FRANCHISE

## Patient et professionnels de santé : à la recherche d'une dignité perdue...



'il y a bien un domaine qui va vraiment mal au Maroc, c'est bel et bien celui de la santé. Jamais secteur ne fût autant contesté par les citoyens et autant remis en cause par les professionnels. Aujourd'hui, on peut dire sans être taxé d'alarmiste que notre système de santé est malade !

D'ailleurs, le mois de mars a été marqué par deux grèves des professionnels de santé. Les pharmaciens d'officine de la Wilaya de Casablanca ont ouvert le bal en faisant grève le 07 Mars pour dénoncer, entre autres, "l'impunité" dont bénéficie une minorité de pharmaciens qui ne respecte plus les règles régissant leur profession.

Et le 30 mars, c'était au tour des médecins du secteur libéral de fermer leurs cabinets et leurs cliniques pendant 24 heures pour revendiquer une assurance maladie, une retraite et la révision des tarifs de l'AMO. Le slogan « pour plus de "dignité" » retenu par les médecins pour leur grève, résume très bien les attentes de tous les professionnels de santé. Car, malgré leur situation économique critique, ce que les médecins et pharmaciens revendiquent d'abord et avant toute chose, c'est de pouvoir vivre et exercer dans la dignité.

Et la dignité, c'est qu'ils puissent bénéficier comme leurs concitoyens d'une assurance maladie, et d'une retraite !

La dignité c'est que l'état alloue plus de moyens au secteur de la santé, pour que les professionnels de santé puissent soigner convenablement leurs concitoyens !

La dignité c'est que l'administration veille à ce que justice leur soit rendue quand il y a empiètement sur leur monopole ou non respect des règles qui régissent leur profession!

La dignité, enfin, c'est qu'ils soient écoutés et impliqués dans toutes les grandes décisions qui concernent leur secteur. Un soutien sincère, et pas le soutien de la corde au pendu, comme c'était souvent le cas.

Le patient marocain, lui aussi, est à la recherche d'une dignité perdue depuis des lustres. Car si la maladie se montre assez juste dans son injustice en n'épargnant personne, notre système de soins, lui, est totalement injuste parce que discriminatoire.

Enfin, pour être dignes de leur mission, les acteurs de santé – du politique au professionnel– ne doivent pas penser qu'ils appartiennent à une humanité verticale confrontée à une humanité horizontale (celle des malades). Car demain, ils pourront être ce patient gémissant de douleur dans une salle d'attente sordide et froide, sans assurance maladie et dans l'indifférence la plus totale !



**Zitouni IMOUNACHEN**



# AINARA



## GEL VAGINAL HYDRATANT MUCO-ADHÉSIF

Approuvé  
cliniquement



Traitement symptomatique de l'atrophie  
et de la sécheresse vaginale légère à modérée

97.00 Dhs



Facile à appliquer Ne coule pas Forme une couche protectrice Adhère immédiatement à la muqueuse vaginale

# NOUVEAUX AU MAROC



## DOLENIO® 589 MG

**Laboratoire :** BIOCDEX MAROC

**Composition :** Glucosamine

**Indication :** Soulagement des symptômes de l'arthrose légère à modérée du genou

**Formes et présentation :** Boite de 60 comprimés pelliculés

**PPV :** 190 DH

## Coeril 4 MG

**Laboratoire :** ATLAS PHARM

**Composition :** Périndopril terbutylamine

**Indication :** Inhibiteur de l'ECA

**Formes et présentation :** Boite de 30 comprimés sécables

**PPV :** 90 DH

## Coeril 8 MG

**Laboratoire :** ATLAS PHARM

**Composition :** Périndopril terbutylamine

**Indication :** Inhibiteur de l'ECA

**Formes et présentation :** Boite de 30 comprimés sécables

**PPV :** 160 DH

## DIABALEX® 60 MG LM

**Laboratoire :** STERIPHARMA

**Composition :** Gliclazide

**Propriété :** Antidiabétique, sulfonylurée

**Formes et présentation :** Boite de 30 comprimés

**PPV :** 38 DH

## ZIVLOX® 400 MG

**Laboratoire :** DEVA PHARMACEUTIQUE

**Composition :** Moxifloxacin

**Propriété :** Antibiotique, quinolone (inhibiteur de l'ADN-gyrase)

**Formes et présentation :**

- Boite de 7 comprimés : **PPV :** 267 DH

- Boite de 5 comprimés : **PPV :** 196.50 DH

## MAZAX® 500 MG

**Laboratoire :** PHARMED

**Composition :** Azithromycine

**Indication :** Antibiotique de la famille des macrolides.

**Formes et présentation :** Boite de 3 comprimés pelliculés

**PPV :** 60 DH

## CLOPICARD® 75 MG,

**Laboratoire :** PHI

**Composition :** Clopidogrel

**Propriété :** Antiagrégant plaquettaire

**Formes et présentation :** Boite de 15 comprimés pelliculés .

**PPV :** 90 DH

## COMBODART® 0.5 / 0.4 MG

**Laboratoire :** GSK MAROC

**Composition :** Dutastéride / tamsulosine

**Propriété :** Association d'un double inhibiteur de la 5-alpha-réductase et d'un alpha-bloquant

**Formes et présentation :** Boite de 30 gélules à libération modifiée

**PPV :** 362 DH

## ADANCOR® 10 MG

**Laboratoire :** MERCK

**Composition :** Nicorandil

**Propriété :** Vasodilatateur coronarien

**Formes et présentation :** Boite de 30 comprimés sécables.

**PPV :** 72.80 DH

## ADANCOR® 20 MG

**Laboratoire :** MERCK

**Composition :** Nicorandil

**Propriété :** Vasodilatateur coronarien

**Formes et présentation :** Boite de 30 comprimés sécables.

**PPV :** 138.60 DH

## AVIS AUX LABORATOIRES

Pour informer les pharmaciens et les médecins sur les nouvelles spécialités pharmaceutiques commercialisées au Maroc, nous diffusons, **sans contrepartie**, des extraits de mailings les concernant.

Pour nous permettre de diffuser à temps ces informations, nous demandons à tous les laboratoires de nous envoyer les mailings correspondants à leurs nouveaux produits à l'Email suivant: **contact@infosante.ma**.

## La prégabaline inefficace dans le traitement des sciatiques

Selon une étude australienne publiée dans « The New England Journal of Medicine », la prégabaline (LYRICA®), l'antiépileptique indiqué également dans les troubles anxieux généralisés et dans les douleurs neuropathiques, n'est pas plus efficace que le placebo dans les douleurs sciatiques.

L'étude a été réalisée par l'équipe du George Institute for Global Health (Sydney) à la suite d'une forte hausse de prescriptions de la molécule dans cette indication, sans qu'il existe de preuves d'efficacité.

Les résultats de l'étude qui a été menée chez 209 patients ont révélé que, malgré une amélioration des symptômes au fil du temps chez l'ensemble des participants, l'intensité de la douleur (critère primaire) était identique à 8 semaines dans le groupe prégabaline (3,7 sur une échelle allant de 0 à 10) et le groupe placebo (3,1), de même qu'à 52 semaines (critère secondaire), avec respectivement des scores à 3,4 et 3,0.

Les auteurs soulignent que les deux tiers des participants de l'étude se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du traitement, malgré le double d'effets secondaires dans le groupe traité (vertiges). La prégabaline fait l'objet d'un suivi national d'addictovigilance en France depuis 2013 à la suite de signalements d'abus et de dépendance en Europe, en particulier en cas d'antécédents de toxicomanie. Source : le quotidien du médecin

## Quand Smartphone rime avec Spermogramme

Pour tester la qualité du sperme, plus besoin d'aller au laboratoire ! Désormais, un système connecté au Smartphone pourrait le réaliser en toute simplicité.

En effet, des chercheurs du Brigham and Women's Hospital à Boston ont mis au point un dispositif baptisé Fertilex dont le principe est ultra-simple : il suffit d'utiliser une pipette électronique jetable pour absorber quelques gouttes de sperme recueilli dans un récipient, puis de la glisser dans un boîtier optique que l'on connecte au Smartphone. Les résultats sont obtenus en cinq secondes et le système est plus facile et moins embarrassant pour les hommes confrontés à un problème de fertilité.



Ce dispositif a été certifié dans une étude clinique publiée dans la revue « Science Translational Medicine ». 350 échantillons de sperme ont été analysés par la méthode traditionnelle (au microscope) et par le « spermophone ».

L'efficacité de ce dernier a été évaluée à 95 %. Un autre avantage de taille est le coût de l'appareillage : il ne faudra déboursier que 4 euros pour le matériel, hors prix du développement de la technique.

Toutefois, Fertilex n'est pas encore disponible dans le commerce. Il n'est encore qu'un prototype en attente d'approbation par les autorités américaines. Pour les plus impatientes, un autre test connecté, baptisé « Yo home sperm test », existe déjà sur le marché depuis décembre 2016. Disponible sur internet pour 50 euros environ (avec le matériel pour 2 tests), il permet de regarder ses gamètes nager et d'estimer sa fertilité.

Source : Le Quotidien du Pharmacien





## Takeda s'intéresse au microbiome

Takeda vient de démarrer une collaboration avec NuBiyota pour exploiter les thérapies à base de microbiome dans certaines affections en gastro-entérologie.

« Nous sommes enchantés de nous associer à NuBiyota, car cette collaboration renforce l'engagement à long terme de Takeda qui est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits en gastroentérologie ; en outre, il vient compléter nos autres partenariats dans le secteur du microbiome », a déclaré Asit Parikh, docteur en médecine, Ph.D., directeur de l'unité thérapeutique de gastroentérologie de Takeda. « À travers ces partenariats, nous explorons les consortiums microbiens et les produits bioactifs dérivés du microbiome pour découvrir comment exploiter le microbiome pour le traitement des maladies gastro-intestinales. »

« La thérapie de l'écosystème microbien de NuBiyota est un consortium microbien adapté à l'usage clinique qui fournit un point d'entrée pour l'évaluation clinique de thérapies basées sur le microbiome, ce qui améliorera la compréhension du rôle de la flore intestinale dans les maladies gastro-intestinales », indique Takeda dans un communiqué.

Source : Takeda

## Autisme : Un test de dépistage sanguin a été découvert

Une étude publiée dans la revue « Plos One » révèle que des chercheurs américains ont réussi à mettre au point un algorithme mathématique qui scanne 24 molécules sanguines et pouvant prédire, dans près de 97 % des cas, si une personne souffre d'autisme et à déterminer le degré l'atteinte.

Selon les chercheurs de l'Institut polytechnique Rensselaer de New York, aucun test diagnostic sanguin de l'autisme n'avait jusqu'alors compilé plusieurs marqueurs.

L'algorithme développé dans l'étude repose sur des données mathématiques et statistiques récoltées à partir d'échantillons sanguins de 149 patients (dont la moitié de sujets sains), qui permettent de comprendre et analyser les phénomènes biologiques. Grâce à ces prélèvements et à leur comparaison, deux processus biologiques liés à la maladie ont été mis en évidence : la modification de l'ADN et la réduction de la production du glutathion, un puissant antioxydant qui diminue le stress oxydatif. Sur les 24 variables étudiées, 7 se sont révélées suffisantes pour différencier les personnes atteintes d'autisme des autres.

Ce test sanguin représente une aubaine pour améliorer le diagnostic d'une pathologie pour laquelle l'errance diagnostique est fréquente. Or, on sait aujourd'hui que plus l'intervention qui suit le diagnostic est réalisée tôt, meilleurs sont les progrès de l'enfant. Des études ont ainsi montré qu'une intervention dès l'âge de 2 ans, qui consiste à aider les parents à communiquer avec leur enfant autiste, permet de diminuer les symptômes de l'autisme, avec des résultats qui persistent six ans après la fin de la prise en charge.

Source : PLOS ONE

## Tests de toxicité : la puce à la rescousse de l'animal

Même si l'Union européenne a interdit les tests sur les animaux dans le cadre de la production des cosmétiques, rats, souris, chats ou primates participent encore largement aux essais de toxicité des médicaments.

Cette tragédie pourrait prendre fin avec le recours aux « organes sur puces » de la société américaine Emulate. En 2015, Donald Ingber et Dan Dongeon, deux biologistes de la prestigieuse université d'Harvard aux États-Unis, ont en effet mis au point cette

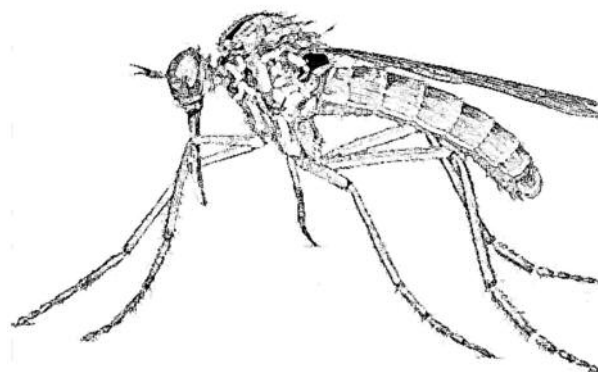


technologie révolutionnaire. Le principe de cette puce en silicone, de la taille d'une pièce de Lego, est l'imitation de la plupart des réactions métaboliques qui se produisent dans les organes du corps humain. À l'intérieur se trouvent des cellules vivantes de différents organes (foie, poumons, intestins, cœur, etc.) connectées par de minuscules canaux faisant office de vaisseaux sanguins, reproduisant ainsi de manière artificielle les pulsations du cœur.

Avec ses puces, Emulate a ainsi réussi à recréer artificiellement l'interaction entre l'organe et le médicament; il devient alors possible de mesurer les effets du médicament directement sur l'organe sans pour autant procéder à une série de tests in vivo. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que la FDA vient d'accorder sa confiance dans le dispositif par le biais d'un partenariat avec Emulate. Cette collaboration se concentrera dans un premier temps sur les puces qui reproduisent le foie, organe central dans les processus d'élimination de nombreux médicaments.

Source : <http://www.sciencealert.com>

## Paludisme : un vaccin prometteur testé à grande échelle



Mosquirix (ou RTS-S), le nouveau vaccin contre le paludisme mis au point par GlaxoSmithKline, sera testé sur au moins 360 000 enfants africains d'ici à 2020. C'est ce que prévoit le projet lancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De 2018 à 2020, l'organisation espère vacciner 360 000 enfants de moins de deux ans au Kenya, au Ghana et au Malawi.

Le Mosquirix n'est pas commercialisé mais a reçu en juillet 2015 un avis positif de l'Agence européenne du médicament (EMA). Il agit contre le *Plasmodium falciparum*, mais ne garantit pas une immunisation. Mary Hamel, responsable pour l'OMS de la coordination du programme de vaccination antipaludique, affirme que « selon des tests préliminaires menés de 2009 à 2014 sur 15 000 personnes au Kenya, au Ghana, au Malawi, au Burkina Faso, au Gabon, au Mozambique et en Tanzanie, il permet surtout de réduire de 40 % le nombre d'épisodes paludiques, principalement les épisodes graves nécessitant une hospitalisation ». Le vaccin agit au moins pendant 4 ans et demi. « Son taux d'efficacité n'est pas très élevé, mais quand on regarde le nombre de personnes touchées par le paludisme, cela signifie que l'impact sera énorme, quoi qu'il arrive », assure toutefois Mary Hamel.

Source : *Lequotidiendu pharmacien*

## Une caméra sans fil pour surveiller les bébés prématurés

Aujourd'hui, pour assurer une surveillance permanente des bébés prématurés, dont le manque de maturité du système respiratoire peut conduire à un arrêt respiratoire, on se contente de placer des capteurs sur la peau de l'enfant. Le problème est que dans 90% des cas le signal d'alerte est dû aux mouvements de l'enfant. Selon le Dr Jean-Claude Fauchère, médecin adjoint de la clinique de néonatalogie à l'Hôpital universitaire de Zurich : « cela entraîne un inconfort pour le bébé, que l'on doit à chaque fois manipuler, et un important facteur de stress ainsi qu'une mobilisation inutile des infirmières ».

Pour remédier à cette problématique, des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et du Centre suisse d'électronique et de microtechnique à Neuchâtel ont mis au point un système de caméras sans fil. Celui-ci ne nécessite aucun contact physique et permet de mesurer en continu plusieurs variables physiologiques. Le principe est simple : deux caméras sont placées au-dessus de la couveuse, l'une pour filmer la nuit, l'autre pour le jour.

« À chaque fois que le sang est envoyé dans le corps par le cœur, la peau devient plus claire, cela nous permet d'avoir la fréquence cardiaque, explique Virginie Moser, chercheuse en système de vision au centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM). La respiration est quant à elle analysée via les mouvements du thorax et des épaules ». La nuit, des caméras infrarouges prennent le relais. Le contrôle peut donc être assuré en continu. Initié il y a 3 ans, le projet a déjà été testé « avec succès » auprès de personnes adultes, selon Virginie Moser. « À partir du mois prochain, nous allons utiliser ce dispositif avec des prématurés », annonce la scientifique, qui envisage déjà d'autres applications, notamment pour remplacer les appareils servant à estimer la fréquence cardiaque sur les machines de sport.

Source : Santé Figaro

## Antibiothérapie : une appli à la rescousse des médecins

La polyclinique de Bordeaux Nord vient de lancer une application d'aide à la prescription d'antibiotiques gratuite sur smartphone.

Applibiotic a été conçue initialement pour les médecins de la polyclinique de Bordeaux Nord, mais elle est de fait accessible à « tout médecin et pharmacien », souligne le Dr Christophe Perdrix, l'un des auteurs de cette appli.

Disponible sur GooglePlay et AppStore, utilisable sans accès à Internet, Applibiotic aide à choisir une antibiothérapie face à une pathologie infectieuse, à établir une antibioprophylaxie dans le cadre d'une intervention chirurgicale ou radiologique, tout en rappelant les règles de bon usage. L'outil comprend 6 volets : infections, pédiatrie, antibioprophylaxie, antibioscope, écologie (bactérienne de la clinique) et Antibionews (une lettre d'information). Il liste notamment les infections et interventions, reprenant les germes, l'antibiothérapie préconisée, la durée de traitement et les allergies possibles en se basant sur les recommandations des sociétés savantes, de la Haute Autorité de santé (HAS) et de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Source : [Lequotidiendupharmacien.fr](http://Lequotidiendupharmacien.fr)





**Horaires : quand chacun fixe ses propres règles, tout se dérègle....**







Le Syndicat des pharmaciens de la Wilaya du Grand Casablanca (SPWC) a appelé les pharmaciens à une grève de la garde "au delà de minuit" à partir du 17 avril.

Cette grève qui aurait dû durer quatre semaines, a été précédée par la grève des pharmacies de jour du 7 mars dernier, qui a été largement suivie par les pharmaciens de la capitale économique.

Par ces grèves, le SPWC et sa base ont entamé un bras de fer avec l'administration pour lui exprimer le mécontentement des pharmaciens d'officine. Ce mécontentement est dû au retard pris pour l'exécution des sanctions prononcées par les Conseils de l'Ordre à l'encontre des pharmaciens qui ne respectent pas les horaires officiels.

D'après les membres du bureau du SPWC, cette grève se veut également une manifestation contre toutes les formes de dérapages déontologiques dont souffre la profession.

Le jeudi 20 avril, le SPWC a décidé de surseoir à la grève à la suite d'une réunion qui s'est tenue à la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP). Lors de celle-ci, la DMP s'est engagée à faire respecter les horaires officiels dans les plus brefs délais.

Le problème des horaires ne date pas d'aujourd'hui puisque certains veulent en découdre avec les horaires en vigueur à Casablanca et dans d'autres villes depuis plus d'une décennie. Seulement, au lieu de convaincre la majorité des pharmaciens à adopter d'autres options d'horaire, ils ont commencé à appliquer un horaire à la carte en faisant fi de l'horaire officiel arrêté par le Wali de Casablanca. Il n'est un secret pour personne

qu'aucune grille d'horaires ne peut faire l'unanimité. Les quartiers périphériques, par exemple, sont plus animés le soir, ce qui n'est pas le cas du centre ville et particulièrement durant la période hivernale. D'ailleurs, certains pharmaciens du centre ville pourraient être tentés par l'option « journée continue » ce qui est totalement inenvisageable dans les quartiers populaires.

De même, les pharmaciens des grandes surfaces ont également leurs spécificités, et ils préfèrent

### “ Travailler plus pour gagner moins ”

généralement calquer leurs horaires sur ceux de la grande surface où ils sont installés. On peut les comprendre, mais on ne peut pas sacrifier les pharmacies installées à proximité des grandes surfaces dont certaines ont vu, du jour au lendemain, leur chiffre d'affaires fondre comme neige au soleil. Pourtant, l'arrêté préfectoral réglementant les horaires stipule qu'en dehors des pharmacies d'astreinte, toutes les pharmacies de la Wilaya doivent ouvrir et fermer à la même heure.

Fort de ce constat, il s'avère inéluctable de veiller à effectuer régulièrement des sondages auprès des pharmaciens, et de mener en permanence des réflexions pour continuer à prendre en considération leur choix avant de statuer sur une éventuelle nouvelle grille d'horaires. Bien évidemment, ces projets doivent ensuite être soumis à l'approbation des pharmaciens exerçant dans toutes les préfectures de Casablanca, ce que le SPWC a fait avant l'adoption de l'horaire qui prévalait avant la publication de l'arrêté du 20 Avril

2017.

Les horaires à mettre en place doivent répondre aux attentes des citoyens et être en phase avec les lois qui régissent la profession. À titre d'exemple, un pharmacien qui n'embauche pas deux pharmaciens assistants, ne peut envisager d'ouvrir 24H/24. Faute de quoi, on favorise indirectement l'absentéisme. Le droit de travail doit également être respecté pour ne pas léser les aides pharmaciens.

Une fois tous ces aspects pris en considération, on doit passer aux phases suivantes. Comme le prévoit la loi 17-04, dans le deuxième paragraphe de l'article 111 : « *Les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que les modalités selon lesquelles doit être assuré le service de garde sont fixés par le gouverneur de la préfecture ou de la province concernée sur proposition du conseil régional de l'ordre des pharmaciens.* ».

En attendant que les pharmaciens se prononcent pour garder l'horaire en vigueur ou opter un autre horaire avec plus de flexibilité, il faut que l'horaire tel que défini par l'arrêté préfectoral soit respecté à la lettre. L'article 111 est clair à ce sujet : « *Le pharmacien d'officine est tenu, sous peine de sanctions disciplinaires, de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des officines de pharmacie au public ainsi que les modalités selon lesquelles doit être assuré le service de garde.* ». Sans le respect des lois en vigueur, on prend le risque de voir l'anarchie se généraliser. Ceci avantagera les pharmaciens géographiquement favorisés. Et ce que ne savent pas forcément les pharmaciens de quartier, c'est qu'ils seront obligés de travailler plus pour gagner moins.

*Abderrahim DERRAJI*

# Interview de M. Oualid AMRI, président du Syndicat des pharmaciens de la Wilaya du Grand Casablanca

Propos recueillis par Zitouni IMOUNACHEN le 24 avril 2017

## Il faut appliquer la loi!

**Quelles sont les raisons pour lesquelles le Syndicat des pharmaciens de la wilaya de Casablanca (SPC) a décidé d'organiser la grève du 07 mars dernier?**

Depuis quelques années, une petite minorité de pharmaciens de Casablanca a décidé de ne pas respecter les horaires d'ouverture et de fermetures légaux.

Je dis minorité parce qu'environ 99 % des 1300 pharmaciens de Casablanca respectent les horaires, l'esprit corporatif de notre profession, la morale, la législation et l'éthique qui régissent notre profession. Seulement, cette petite minorité est entrain de mettre en difficulté les petites et moyennes pharmacies dont certaines se retrouvent au bords de la faillite.

À ce propos, je voudrais vous dire qu'au sein du SPC on a pris l'initiative de recevoir les pharmaciens pour évaluer l'impact de ces dépassements. Résultat : environ 250 pharmaciens sont en grande difficulté économique à cause du non respect des horaires. Ces confrères ont vu leur chiffre baisser entre 40 et 50%. Cette situation est donc anormale et l'attitude des pharmaciens récalcitrants est illégale ! Car les horaires sont définis par un arrêté de la Wilaya de Casablanca après proposition du Conseil régional de l'ordre, et tous les pharmaciens sont tenus de les respecter sous peine de sanctions.

Ce sont les raisons qui ont poussé le syndicat à décider, à contre cœur, de faire grève pour exprimer son ras le bol face à une situation injuste qui n'a que trop duré. Il faut savoir qu'avant la grève, toutes les autres voies ont été explorées mais

rien n'a été fait concrètement.

**Le Conseil de l'ordre a-t-il joué son rôle ?**

Il faut rendre à César ce qui est à César. Le conseil de l'ordre a fait ce qu'il avait à faire. Il a convoqué, dans un premier temps, les pharmaciens ayant fait l'objet de plaintes pour essayer de les raisonner et les inviter à respecter l'éthique, mais il n'a pas été entendu. Ensuite, les représentants du conseil étaient obligés de passer aux sanctions. Malheureusement, les sanctions sont restées lettre morte au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG).

**C'est donc à ce niveau que se situe le nœud du problème ?**

Effectivement, l'un des drames de notre profession c'est qu'elle dépend de 3 départements : Le ministère de la Santé, le ministère de l'Intérieur (wali et gouverneur) et le SGG.

Aujourd'hui, on ne comprend pas que les décisions de nos conseils, élus démocratiquement, ne soient pas appliquées par le SGG !

**Et le patient dans tout cela ?**

Le patient était toujours au centre de nos préoccupations, car il est tout simplement notre raison d'être ! Notre action est menée dans l'intérêt de nos concitoyens. Car le non respect des horaires finira par provoquer le chaos de toute la profession et perturbera obligatoirement l'approvisionnement des malades en médicaments.

Les pharmaciens qui ne respectent pas les horaires sont des pharmaciens qui ne respectent ni la



déontologie, ni la législation du travail, et ils sont souvent absents de leur officine, car il est impossible d'être à la pharmacie 24h/24. D'ailleurs, je demande officiellement au ministère de la santé de vérifier que ces pharmaciens sont présents dans leurs officines et qu'ils respectent la législation. Certains parmi eux ne se limitent pas au non respect des horaires, ils font aussi des remises et bénéficient de conventions. Cette situation ne peut plus durer et on ne peut plus attendre que les autorités compétentes décident enfin de sanctionner. Il va falloir que nos instances trouvent une solution dans les plus brefs délais !

Aujourd'hui, nous avons un nouveau gouvernement et un nouveau Secrétaire général du gouvernement. Il s'agit de Monsieur Hajoui, un homme de grande valeur. Nous faisons appel à son bon sens afin de sauver une profession au bord du précipice.

**Y a-t-il eu une quelconque réaction après la grève du 7 mars?**

Tout d'abord, à travers InfoSanté webMag, je tiens à remercier toutes les consœurs et tous les confrères de Casablanca qui ont été à la hauteur de l'évènement et qui en ont fait un franc succès. La grève du 07 mars était un cri des pharmaciens par rapport à une



situation qui n'a que trop duré. Ces derniers connaissent de grandes difficultés et le problème des horaires n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Je ne comprends pas que les gouvernements qui se sont succédés ces dernières années et qui accompagnent pas mal de secteurs dans leurs problèmes, délaissent totalement la profession de pharmacien d'officine. Pourquoi n'ont-ils mis en place pas un contrat-programme pour sauver notre profession ? Surtout que le pharmacien d'officine joue un rôle social majeur. On ne demande pas de rémunération pour ce noble rôle, mais juste de la reconnaissance et l'accompagnement du secteur.

Après la grève, le Conseil de l'ordre a été reçu par le SGG, et pas plus loin que la semaine dernière, notre syndicat a été reçu par les représentants du ministère de tutelle. Les autorités essaient de trouver des solutions, mais cela prend beaucoup de temps, et nous, on ne peut plus attendre !

### **La réaction des autorités n'était pas à la hauteur des attentes ?**

Ce qui est certain, c'est que rien n'a changé sur le terrain. Et c'est ce qui nous a poussé à entamer une nouvelle grève le 17 avril. Cette grève a été décidée par une Assemblée générale (AG) organisée le 27 février.

### **Certains confrères disent que la grève de garde de nuit peut nuire à l'image du pharmacien et mettre en danger la santé du citoyen ?**

À ceux là, je réponds que toute grève peut avoir des effets collatéraux, c'est inévitable ! Quant à notre image, elle a été surtout écornée par les agissements de cette minorité qui ne respecte pas les règles de la profession. Les pharmaciens font beaucoup

pour leurs concitoyens en terme d'écoute, de soutien, de sensibilisation et de conseil. Ce sont les seuls professionnels qui font la garde sans être rémunérés en conséquence.

Sachez que les pharmaciens font cette grève à contre cœur. D'ailleurs, on est prêt à tout arrêter si le Wali de sa majesté, qui fixe les horaires d'ouverture et de fermeture, décide d'intervenir pour les faire respecter. La loi lui donne cette prérogative. On ne lui demande pas de faire appliquer les sanctions qui doivent passer par le SGG mais tout simplement de faire respecter les horaires qu'il a lui même fixés ! C'est dans l'intérêt de notre profession et c'est surtout dans l'intérêt des citoyens !

### **Jusqu'à où irez-vous dans cette démarche revendicative ?**

Jusqu'à application de la loi !

### **Quelle sera la prochaine étape, si rien n'est fait pour appliquer la loi ?**

J'espère qu'on ne sera pas amené à le faire. Mais si nos doléances ne sont pas prises en compte, notre action prendra une ampleur nationale.

### **Certains disent que le problème des horaires est devenu un enjeu purement électoraliste. Qu'est ce que vous leur répondez ?**

Aujourd'hui, certains osent des comparaisons pour le moins loufoques. Ils prennent souvent pour exemple des pharmacies françaises pour justifier la libéralisation des horaires. À ces confrères, je rappelle que les pharmacies en France font des chiffres d'affaires 50 fois supérieurs aux C A réalisés par nos pharmacies et de ce fait, aucune comparaison n'est envisageable. Les spécificités de l'officine au Maroc sont toutes autres. Oser de telles comparaisons c'est



vouloir induire les gens en erreur. Le CA moyen des pharmacies au Maroc est d'environ 1, 1 million de dirham.

Si on veut faire évoluer cette profession, nous devons agir dans l'intérêt général de la profession et cesser d'être guidé par le seul intérêt personnel.

### **Un dernier mot pour les pharmaciens d'officine ?**

À toutes mes consœurs et tous mes confrères, je tiens à dire que malgré les moments difficiles qu'elle traverse, la pharmacie d'officine a un bel avenir devant elle. Notre profession est noble et grande. C'est à nous d'être à sa hauteur !

## **DERNIÈRE MINUTE**

Depuis la réalisation de cet entretien, la situation a évolué. En voici les principales nouveautés :

1- Suite à une rencontre initiée par la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) le jeudi 20 avril 2017, et à laquelle ont participé le président du CNOP, le Secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc et les membres du bureau du SPWC, il a été décidé d'un commun accord de surseoir à la grève de la garde « au delà de minuit » que les pharmaciens observaient depuis 17 avril 2017.

2- Un nouvel arrêté (3618) réglementant les horaires des pharmacies vient d'être adressé à toutes les préfectures relevant de la Wilaya de Casablanca ainsi qu'au Conseil régional de l'ordre des pharmaciens du Sud. [Lien](#)

*R&D et innovations thérapeutiques :  
Perspectives et ambitions des industries  
pharmaceutiques au Maroc*



**INTERVIEW**

**M. Amine BENABDERRAZIK**  
**Président du LEMM**

Propos recueillis par Abderrahim Derraji  
Le 15 avril 2017

## **LEMM a changé de dénomination récemment. Qu'en est-il de votre nouvelle association et quels sont vos nouveaux chantiers ?**

Depuis environ 18 mois nous avons travaillé en profondeur nos objectifs et notre positionnement dans le secteur.

Nous avons à cet effet mené une étude auprès de l'ensemble de nos membres pour évaluer qualitativement et quantitativement le poids de notre industrie. Les résultats démontrent que nous restons une des forces majeures dans le secteur et une locomotive pour l'ensemble de l'industrie pharmaceutique.

Aujourd'hui, la mission essentielle de nos membres est de mettre à disposition du corps médical et de l'ensemble des acteurs de santé des solutions innovantes aux standards internationaux les plus stricts. LEMM soutient ainsi l'engagement de ses membres pour être des partenaires essentiels du développement du système sanitaire marocain. Pour ce faire, nous avons priorisé nos objectifs et focalisé notre attention sur des actions concrètes.

Il est tout d'abord pour nous essentiel de continuer à accompagner l'ensemble des acteurs de santé pour favoriser l'accès précoce des patients marocains à l'innovation thérapeutique. Nous sommes convaincus qu'avec une réelle stratégie R&D dans le secteur, nous pouvons rapidement adapter les offres de soins au Maroc avec les derniers progrès scientifiques. Nous travaillons à cet effet sur un véritable projet pour la création d'un incubateur R&D dans le domaine pharmaceutique, et ce avec plusieurs partenaires publics et privés. Par ailleurs, notre second cheval de bataille est l'accès aux soins de santé à toute la population. Nous capitalisons ainsi sur toute notre expertise et notre connaissance des systèmes de santé à l'international pour accompagner les autorités dans leurs réflexions. L'objectif est de permettre à tous les patients marocains d'accéder aux thérapies les plus efficaces et les plus adaptées à leurs besoins. Enfin, nous continuons à œuvrer pour la modernisation du secteur et

l'amélioration du cadre de gouvernance, notamment à travers la promotion des valeurs d'éthique et de déontologie. Ces points sont essentiels et sont l'unique moyen de protéger le patient et d'œuvrer avant tout dans son intérêt.

Ces différentes actions ne peuvent être conduites de manière unilatérale. Nous nous efforçons de nouer des partenariats durables avec l'ensemble de nos partenaires, et maintenons un esprit de solidarité et le sens du dialogue constructif avec l'ensemble des associations du secteur.

## **De l'extérieur on a l'impression qu'il y a un avant et un après "nouveau décret de fixation des prix**



## **des médicaments". Qu'en est-il au juste ?**

Le nouveau décret de fixation des prix est un nouveau départ qui renforce l'organisation et la gouvernance du secteur sanitaire au Maroc. En effet, cette disposition

réglementaire offre une plus grande prédictibilité au secteur pharmaceutique et permet aux laboratoires de mieux établir leurs stratégies à court et long termes. Le processus est beaucoup plus fluide et transparent : les laboratoires proposent un prix pour chaque médicament, tandis que le Ministère de la Santé fixe le prix à travers un benchmark dans les six pays de références.

De même, pour les nouveaux produits, le prix est fixé sur la base d'une grille de prix comparative à l'international. Le prix le moins cher est retenu pour le Maroc. Par conséquent, on peut s'enorgueillir du niveau des prix des nouveaux médicaments au Maroc qui sont aujourd'hui parmi les moins chers au monde. C'est une première victoire pour le patient marocain. Cela dit, le pouvoir d'achat moyen de nos concitoyens ne permet pas encore un accès aux soins généralisé à toute la population. C'est d'ailleurs un des chantiers prioritaires des autorités, et nous travaillons étroitement avec l'ANAM et l'ensemble des parties prenantes concernées pour les soutenir dans leurs efforts d'élargissement de la couverture médicale. Le projet de Loi relatif à l'assurance obligatoire des indépendants est déjà une excellente avancée, et nous pouvons espérer voir la mise en place d'un système de couverture sanitaire universel marocain dans quelques années.

## **La désignation de "Maroc hub régional de l'industrie Pharma " a été évoquée par les ministres. Pensez-vous que l'industrie Pharma pourrait suivre l'exemple de l'industrie de l'automobile ou de l'aviation ?**

Il n'y a pas de raison objective de penser le contraire. Le secteur pharmaceutique est un secteur à forte valeur ajoutée industrielle et technologique. L'ensemble des multinationales pharmaceutiques sont toujours à la recherche d'un environnement économique, social et réglementaire favorable pour orienter leurs investissements, notamment dans la R&D. Le Maroc



# Medicament.ma

Application

Tous les médicaments  
à portée de clic



Nouvelle  
application

- ✓ Gratuite et pratique
- ✓ Base exhaustive
- ✓ Mises à jour régulières



Android

dispose de tous les atouts pour attirer ces investissements : climat des affaires, main d'œuvre qualifiée, positionnement géographique stratégique, stabilité politique et institutionnelle, un système de couverture médicale opérationnel et en extension, etc. De plus, et à la différence des secteurs comme l'automobile ou l'aéronautique, les multinationales pharmaceutiques sont présentes au Maroc depuis plus d'un demi-siècle et sont représentées par des filiales marocaines qui recrutent des centaines de profils de pointe marocains. D'ailleurs, pour l'ensemble de nos membres, le Maroc constitue aujourd'hui une véritable plate-forme d'export de la production locale & de l'expertise pharmaceutique sur le continent africain. À travers la mobilisation de nos meilleurs experts marocains et étrangers, nous avons réussi, et avec fierté, à positionner le Maroc comme une référence en Afrique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie pharmaceutique. Aujourd'hui, nous devons maintenir nos efforts pour renforcer les synergies entre la vision « Afrique » du Royaume et nos stratégies respectives de développement sur le continent.

### **Comment voyez-vous l'avenir des multinationales au Maroc dans le secteur de l'industrie pharmaceutique ?**

L'avenir des multinationales est conditionné par notre passé dans le Royaume. Notre ancrage historique national, à travers nos filiales ou encore à travers nos partenaires, nous pousse à maintenir notre rythme de croissance dans le pays, mais surtout à demeurer la principale locomotive de développement et de modernisation du secteur, à travers la R&D et l'innovation thérapeutique. Le Maroc offre de réelles opportunités pour nous. C'est notre rôle de nous greffer à la dynamique initiée par les autorités marocaines, notamment sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Hub Afrique, Accords de Libre échange, Plans d'accélération industrielle, Charte de l'Investissement, Positionnement qualitatifs sur les produits et services industriels, etc. Cela dit, pour mener le secteur

pharmaceutique à son plus haut potentiel en termes d'investissements et de développement, il est essentiel de mieux définir le cadre réglementaire. Comme vous le savez, les conditions d'obtention des AMM au Maroc sont uniques en leur genre. Elles sont à ce stade encore trop restrictives et n'aident pas à libérer toutes les énergies pour investir davantage. Je peux citer d'autres chantiers structurants pour le secteur qu'il est essentiel d'entamer : créer un cadre de concertation autour du respect de la propriété intellectuelle, adapter la réglementation sur les Biomédicaments et Biosimilaires, renforcer l'arsenal autour de la pharmacovigilance et surtout mettre en place un Code national des Bonnes pratiques promotionnelles dans le secteur.

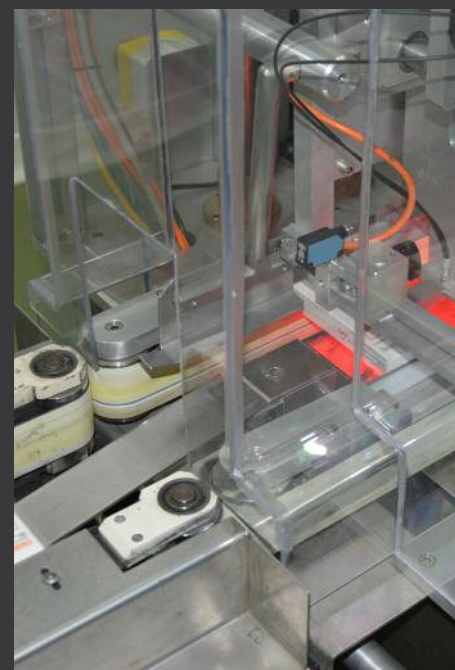
Finalement, nous sommes et avons toujours été ouverts au dialogue et au partage avec les autorités, et nous tenons à exprimer notre profonde satisfaction quant à la reconduction du Pr Louardi à la tête du Ministère de la Santé. Le Ministre actuel maîtrise les sujets et les problématiques citées plus haut, et nous a toujours rassurés quant à sa vision pour le secteur. Le Pr Louardi nous a assuré qu'il est déterminé à agir avec engagement, force, audace et courage pour le bien de l'industrie pharmaceutique, mais surtout dans l'intérêt du patient marocain.

### **Lors de l'Amip Pharma Days qui s'est tenue le 13 avril, le président de l'amip a présenté la charte de l'éthique de l'amip. Sachant que les membres du Lemm avaient déjà fait un travail dans ce sens, que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?**

C'est une excellente nouvelle et une initiative louable. Nous réitérons nos plus vives félicitations aux membres de l'AMIP. Ces derniers ont mis en place une charte de la visite médicale, et ceci représente un très bon début. Nous ne pouvons qu'espérer la mise en place rapide et opérationnelle de cette annonce. LEMM a, pour sa part et depuis 2009, élaboré son propre Code des bonnes pratiques promotionnelles des

produits pharmaceutiques pour garantir une information éthique et responsable. Ce dernier fait partie intégrante des engagements de nos membres à l'égard de l'association et formule les normes nécessaires pour une pratique promotionnelle éthique des médicaments au Maroc. Adhérer au code est une obligation statutaire : tout membre de l'association s'engage impérativement et sans réserve à y adhérer, et dans le strict respect de la réglementation en vigueur au Maroc.

Bien plus qu'une tendance ou un nouvel outil marketing, l'éthique est au cœur des actes et des agissements de l'ensemble des membres du LEMM. Nous sommes à cet effet, à la 3ème édition de notre Code, paru cette année. Celui-ci répond aux trois objectifs suivants : Garantir aux professionnels de santé un accès à une information médicale juste et complète ; Garantir une relation avec les acteurs de santé basée sur la confiance, le respect et l'éthique ; Améliorer la pratique de la promotion médicale pour le bien-être du patient. De plus, afin de mieux réguler les actions de nos membres, nous avons mis en place une procédure interne pour traiter les réclamations en cas de litige. Une procédure avec des dispositions sévères et strictes sont établies en cas de non-respect du code. Notre ambition est de voir naître au Maroc, dans les prochains mois, un code national applicable à tous les laboratoires, et sans distinction.



# COMPLÉMENT D'INFORMATION

Zitouni IMOUNACHEN

20

Ca

Calcium

40.078

Le calcium est le sel minéral le plus abondant dans l'organisme. Il représente 2 % du poids corporel, dont près de 99 % est concentré dans les os et les dents. Le 1% qui reste joue tout de même un rôle primordial dans le bon fonctionnement de toutes les cellules de l'organisme, notamment les cellules musculaires et les cellules nerveuses. Le calcium participe également aux fonctions rénales, au mécanisme de la coagulation sanguine ainsi qu'à plusieurs processus enzymatiques.

## Besoins en calcium

Les besoins journaliers recommandés (AJR) en calcium varient entre 0,8 gr et 1 gr pour un adulte. Ces besoins diffèrent selon l'âge et l'activité de l'individu.

La demande calcique va augmenter pendant la grossesse et la lactation et les apports en calcium durant ces périodes doivent être plus importants. Cette demande augmente aussi lors des périodes de croissance.

L'immobilisation pendant de longues périodes augmente, à son tour, la perte de calcium dans les urines. Donc une personne ayant une vie sédentaire, faisant peu d'exercices physiques ou étant alitée pour raisons médicales, devra surveiller son taux de calcium plus que quiconque.



## LES AJRS par la Fondation Française sont les suivants :

Âge	AJR en Calcium
1 à 3 ans	0,6 gr
4 à 9 ans	0,7 gr
10 à 12 ans	0,9 gr
Adolescent	1.0 gr
Adulte 0,8 gr	
Femme enceinte	1.0 gr
Femme allaitante	1,2 gr
Femme après 60 ans	1,2 gr

Il est important de souligner que l'OMS et le Food and Nutrition (USA) proposent des quantités journalières bien plus importantes que celles recommandées par la Fondation Française: 1500mg par jour de calcium pour la grossesse et 2000-3000 mg par jour pour la lactation.

## Aliments riches en calcium

Le lait et les produits laitiers représentent la principale source alimentaire de calcium. Dans une alimentation équilibrée, ils peuvent satisfaire à eux seuls jusqu'à 80% des besoins ! Les fromages sont généralement riches en calcium, et les fromages à pâte dure comme l'emmental et le comté en contiennent davantage. Hormis les produits laitiers (yaourt, lait, fromage), d'autres aliments contiennent du calcium, bien qu'en quantité inférieure, on compte parmi eux:

- les graines oléagineuses (tournesol, sésame) ;
- les légumineuses ;
- les noix ;
- les légumes verts (persil, cresson, épinard, brocoli, haricot vert, chou vert) ;
- de nombreux fruits (cassis, orange, mûre, groseille, rhubarbe) ;
- certaines eaux minérales ;
- les poissons, surtout en conserve (avec leurs arêtes);
- les boissons de soya enrichies en calcium.

## Les risques en cas de carence en calcium

En cas d'apport insuffisant en calcium, la constance de la calcémie est assurée, via les hormones régulatrices, aux dépens du tissu osseux. Les manifestations à moyen ou long terme de cette carence sont donc des troubles osseux : rachitisme chez l'enfant, ostéomalacie ou ostéoporose chez l'adulte, qui peuvent se compliquer de tassements vertébraux ou de fractures.

## Les risques en cas d'excès de consommation de calcium

Un excès de calcium en cas d'insuffisance rénale et/ou de traitement prolongé augmente le risque de calculs rénaux mais peut aussi causer des problèmes d'ordre nerveux

(maux de tête, irritabilité) ou psychiques (confusion mentale). Il peut aussi occasionner une perte d'appétit, des nausées, des vomissements et des douleurs musculaires.

Il n'y a aucun intérêt thérapeutique à prendre une grosse dose de calcium dans des conditions de santé normales.

## Indications médicales du calcium

- Correction des carences en calcium.
- Prévention de l'ostéoporose : en association avec la vitamine D.
- Prévention de la pré-éclampsie au cours de la grossesse
- Prévention du surpoids et de l'obésité
- Prévention du cancer du colon ou du cancer colorectal

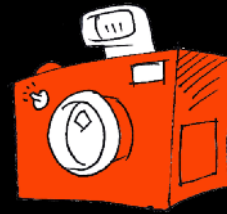
## Précautions d'emploi

- L'assimilation du calcium est réduite en présence d'acide phytique (céréales complètes, son de blé, soja, haricots secs), d'acide oxalique (épinard, oseille, betterave, cacao) ou de certaines pectines des fruits.
- Un excès de calcium peut réduire l'assimilation d'autres minéraux ; magnésium, zinc et fer.
- La prise simultanée de suppléments de calcium et de diurétiques thiazidiques fait courir le risque d'une hypercalcémie, du fait d'une diminution de l'élimination urinaire du calcium.
- Plusieurs médicaments doivent être pris 2 heures avant ou après un supplément de calcium, dont : les antibiotiques de la famille des quinolones et les dérivés de la tétracycline; les bisphosphonates (acide alendronique, par exemple) et les hormones thyroïdiennes.
- Le besoin en calcium peut être augmenté lorsqu'on prend les médicaments suivants : diurétiques thiazidiques, anticonvulsivants (carbamazépine, phénobarbital, par exemple), corticostéroïdes, isoniazide et l'héparine.



# JOURNÉES ET CONGRÈS

## En photos



Mme C. CHOPIN, M. A BENNIS, M. H NAJIM et M. G. HERBERT



Mme N. Khalil, M. M. W. Zerhouni et M. L. Montemont



Mme M. J. Bouchard et M. Ali Ouladali



M. Pierre Devaux



Mme Yasmine Lahlou Filali

## Congrès A3P

Marrakech a abrité, le 6 et 7 avril, le Congrès annuel de l'association A3P Maroc.

Ce rendez-vous a permis un partage d'expériences entre des experts marocains et leurs homologues européens et québécois.

Les organisateurs de cette rencontre ont prévu de nombreuses présentations très intéressantes et pratiques. Ils ont aussi programmé quatre ateliers dédiés au design des installations de traitement des eaux à usage pharmaceutique, à la prévention et gestion des erreurs humaines, à la mise en place d'une stratégie de validation de nettoyage et au traitement de l'air.

En savoir +





Pr. El Houssaine Louardi



Mme Lamia Tazi



Pr. Gabriel Malka



M. A. Cheikh Lahlou



M. Khalid El Attaoui

## AMIP Pharma Days

La 2ème édition d'AMIP Pharma Days s'est tenue à Casablanca, et a tenu toutes ses promesses. De bonnes thématiques, beaucoup de présence notamment d'experts.

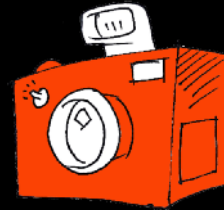
Cette occasion a permis à l'AMIP de dresser un état des lieux de l'industrie pharmaceutique et de faire des propositions pour toutes les composantes du secteur.

Une chose est sûre : celui qui n'avance pas recule!  
En savoir +



# JOURNÉES ET CONGRÈS

## En photos



## Menafricque Santé

Les laboratoires Galénica ont organisé les 17 et 18 avril la première édition de Menafricque Santé.

Ainsi, de nombreux ministres et ambassadeurs de pays africains ont pu, deux jours durant, échanger au sujet de la santé en Afrique.

Ce rendez-vous a été l'occasion de faire connaître le Maroc et les ambitions de son industrie pharmaceutique.

M. Abdelghani Guermai, Président fondateur des laboratoires Galénica a conclu la séance inaugurale en annonçant la création du Comité Permanent Menafricque Santé ( CPMS )



M. Salim Guermai



Pr. Abdelfattaj Chakib et Pr. Biwolé Sida Magloire



M. Léon Nzouba



Débat très intéressant



M. Abdelghani Guermai



Pr. M. Bouskraoui

## 5ème Congrès de La SOMIPEV

Comme à son accoutumée, la société Marocaine d'Infectiologie pédiatrique et de vaccinologie a organisé un excellent congrès à Marrakech.

L'ambiance a été, une fois de plus, très confraternelle, les conférences et les débats ont été d'un bon niveau.  
En savoir +



Hommage au Pr. M. BENBACHIR



Pr. R. Cohen



Pr. A. Abid



Pr. J. Gaudelus



# Arrêt sur une image

## Feu Haloui Hicham nous a quittés!

Le samedi 1er Avril, en parcourant mon compte Face Book, je fus attiré par un post annonçant le décès d'un confrère. En regardant de plus près, ma tristesse s'est transformée en vive douleur car je connaissais le défunt : il s'agissait de feu Haloui Hicham.

J'ai fait la connaissance de Hicham, il y a environ sept ans. C'était lors d'une rencontre professionnelle où le hasard a voulu qu'on s'assoit à la même table et qu'on sympathise assez vite. Je garde de cette rencontre le souvenir d'un homme charmant, dynamique et très communicatif. D'ailleurs, avant de nous quitter on s'était promis de nous revoir dès que possible.

Lauréat de la faculté de pharmacie de Montpellier, feu Haloui Hicham était titulaire d'une pharmacie à Inezgane. Son assiduité, sa disponibilité et sa compétence faisaient de lui un pharmacien modèle ! De plus, il était impliqué dans l'associatif. Il intervenait dans les lycées et collèges pour sensibiliser les jeunes contre les dangers de la drogue et participait dans la lutte contre l'analphabétisme.

Quand j'ai appris la mauvaise nouvelle, je n'ai pu m'empêcher de regretter de n'avoir tenu la promesse qu'on s'était donnée tous les deux de nous revoir.

Comme la vie est pleine de coïncidences, parfois heureuses mais souvent moins heureuses, le jour de son décès, j'étais présent à Agadir. Je logeais à deux pas de la mosquée qui allait accueillir la prière mortuaire ( Salate Aljanaza ).

Pour ne pas manquer mon ultime chance de le rencontrer, je me suis dirigé vers la mosquée avant même l'appel à la prière.

Finalement, notre rencontre a bel et bien eu lieu ! Seulement, elle est arrivée trop tard pour pouvoir lui parler et l'écouter. Hicham est parti tôt, mais il restera vivant dans nos cœurs et nos souvenirs.

Toutes nos condoléances à sa famille et à son frère Hamid.  
Inna lillah wa inna ilayhi rajiooun



Photo prise en 2008 pendant que Feu Hicham Haloui présidait une des tables rondes de la journée pharmaceutique d'Agadir

**Zitouni Imounachen**



# Ras le stock !

Par Abderrahim DERRAJI

Le pharmacien de Douar Lemzalit n'en peut plus. Malgré sa soi-disant gestion optimisée du stock et son logiciel dernier cri, il est totalement dépassé par les événements. Même s'il a multiplié son stock par deux en moins de dix ans, une ordonnance sur deux comporte un manquant !

Généralement, il s'agit de compléments, plus ou moins alimentaires, que certains prescripteurs jugent "non switchables", y compris par d'autres produits tout aussi inefficaces. À titre d'exemple, les compléments alimentaires à base de magnésium, qui sont sensés calmer les malades, donnent un stress pas possible à Rabeh, car ils lui font louper une dizaine d'ordonnances par semaine.

Les produits de dermo-cosmétologie ont également déferlé sur le marché. Le nombre de gammes dépasse le nombre des références que comptait le marché, il y a à peine quinze ans.

Pas plus tard, que la semaine dernière, Rabeh a eu une ordonnance prescrite par un dermatologue d'une ville située à 500 Km de sa bourgade. Il a commencé par faire le tour de tous ses fournisseurs, avant de se résigner à contacter Younes, un ami de longue date, qui exerce dans la même ville que le prescripteur de l'ordonnance. Son ami a fini par lui dénicher la fameuse crème. Il a fallu ensuite organiser toute une expédition pour que Rabeh puisse la récupérer.

Cette crème d'apparence banale, ne se distingue que par son emballage approximatif et son prix excessivement cher.



Mais, ce qui agace le plus notre pharmacien, ce sont les génériques. Il ne sait plus où mettre sa soixantaine d'omeprazoles, ses 300 amoxicillines protégées ou non, sa centaine d'amlodipines. Même le fluconazole n'échappe pas à cette frénésie puisqu'il y a 80 présentations qui en contiennent.

Pour ne pas pénaliser ses malades qui viennent des fois de très loin, Rabeh a décidé de "rejoindre la rébellion". En d'autres termes, il s'octroie le droit de substituer quand le malade manque de moyens, ou quand le produit n'est pas disponible, d'autant plus que ses patients n'ont, ni AMO, ni Ramed,... ni argent. Ça lui a valu quelques animosités avec le toubib du Douar, mais Rabeh semble faire peu cas de ces réactions, du moment qu'il substitue dans l'intérêt de ses malades en leur faisant au passage des économies substantielles.

Rabeh n'a plus le temps de s'ennuyer. La délivrance de chaque ordonnance se transforme en une vraie chasse au trésor. Il passe ses journées à chercher des produits, leurs équivalents quand ce n'est pas leurs fournisseurs. Heureusement, qu'il a un forfait de téléphone illimité.

Pendant ce temps, Zoubida sa rifaine aux yeux bleus et aux cheveux dorés, à qui Rabeh a promis monts et merveilles, attend avec impatience le jour où elle lui mettra le grappin dessus. Mais Rabeh, Ssi Tbib comme l'appellent les habitants du Douar, s'est mis dans la tête qu'il doit bâtir une belle demeure digne de sa princesse avant d'envisager de la demander en mariage. Mais à voir comment il se débrouille, la rifaine risque d'attendre longtemps, à moins qu'elle se décide d'opter pour un de ses génériques!

# À vos agenda

## ALGER

### Forum Pharmaceutique International Centre international de conférences d'Alger

14-15-16 mai 2017

«Pour une meilleure gouvernance du secteur pharmaceutique africain et mondial» et  
«Développement de l'industrie pharmaceutique africaine et de la coopération intercontinentale.»

[En savoir plus](#)



## RABAT

### Journée technique SFSTP

En partenariat avec l'Université internationale  
Abulcasis des sciences de la santé

### L'Université internationale Abulcasis des sciences de la santé

13 mai 2017 - 9H00 à 17H30

« Les ICH et la réglementation pharmaceutique. La préparation du dossier d'AMM format CTD »

+212 6 61 51 03 49

[En savoir plus](#)



EN PARTENARIAT AVEC

Université Internationale  
ABULCASIS des Sciences de la Santé



### LES ICH ET LA RÉGLEMENTATION PHARMACEUTIQUE LA PRÉPARATION DU DOSSIER D'AMM FORMAT CTD



Samedi 13 Mai 2017  
09H00 à 17H30  
à RABAT  
MAROC

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ  
B.P. 6533, Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irifane, Rabat 10 000, Maroc

+212 6 61510349 / 6 61900528

cheikh.amine@gmail.com

## RABAT

### Atelier printanier de la pharmacie

### Sofitel - Jardin des Roses

19 & 20 mai 2017

« Optimisation de la gestion d'officine », « L'acné »,  
« L'hypovitaminose D », « Qualité du médicament », « Lecture  
de la loi 17-04 » et « Prise de médicament durant le mois de  
ramadan »

[En savoir plus](#)



## TANGER

### 6ème Journée nationale de la stérilisation

### Hôtel Royal Tulip City Center

13 mai 2017

[En savoir plus](#)

